

Le ministre nous dira-t-il pourquoi il a refusé de poursuivre la planification et le développement complet à long terme d'une politique canadienne nationale des pêches mise en œuvre par son prédécesseur et qu'il a abandonné ce travail comme le lui reproche le Conseil canadien des pêcheries car il manque ainsi aux promesses faites relativement à cette question très importante?

**L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et des Océans):** Madame le Président, en commençant par la fin, il se trouve en fait que je n'ai pas abandonné le travail commencé. J'ai présentement un projet de rapport sur mon bureau et j'espère que l'excellent travail commencé par mon prédécesseur, travail qui, une version mise à jour du document publié en 1975, contiendra effectivement des renseignements utiles ce qui de toute évidence manque au député.

Quant au maximum de revenu, le député n'a peut-être pas entendu parler des grands efforts que le ministère, l'industrie, les pêcheurs et les usines de préparation ont déployés au cours de mois passés et qui se poursuivront au cours des mois qui viendront en vue d'améliorer la qualité du poisson canadien et d'en assurer l'uniformité sur les marchés que nous voulons pénétrer. Ce travail avance très bien.

Quant à politiser la question des pêcheries, je dirais que si prendre parti pour les pêcheurs professionnels, c'est politiser le débat, alors je me dis coupable d'une telle infâmie!

**M. Siddon:** Ce n'est pas exactement l'accusation formulée par le Conseil canadien des pêcheries, madame le Président. Celui-ci prétend en fait que l'on a fait pencher la balance en faveur des députés qui représentent des circonscriptions libérales qui vivent de la pêche.

Le discours du trône promettait que le règlement concernant la délivrance des permis serait modifié afin que les pêcheurs canadiens puissent davantage profiter des ressources de notre limite territoriale de 200 milles. Le gouvernement est revenu sur cette promesse formulée dans le discours du trône. Le ministre peut-il nous dire quand il compte permettre aux Canadiens de profiter pleinement de leurs propres ressources sans autoriser des chalutiers étrangers à pénétrer dans les eaux canadiennes et piller nos richesses? D'autres part, quand va-t-il se décider à résoudre le problème de longue date qui nous oppose aux États-Unis, à savoir la conclusion d'un accord sur le partage des stocks de poissons qui se trouvent de part et d'autre de la frontière canado-américaine?

**M. LeBlanc:** Madame le Président, l'un de mes collègues a insinué que le député devrait renvoyer les membres de son bureau de recherche. C'est une très bonne idée. Le fait est que nous avons amorcé une réorganisation difficile du programme de délivrance des permis et, comme les députés de tous les partis le savent, c'est un objectif louable mais difficile à atteindre.

Quant au rôle du Canada à l'égard de la zone des 200 milles, le consensus du droit de la mer stipule clairement que les espèces auxquelles nos pêcheurs et nos conditionneurs ne s'intéressent pas sont laissées aux étrangers et, pour autant que je sache, ce sont les bateaux de pêche canadiens uniquement qui attrapent les espèces qui nous intéressent. Peut-être en cédon-nous une partie en vertu de certains traités conclus, par exemple, avec la France, mais je suis bien certain que le député ne voudrait en aucun cas nous voir renoncer aux obligations contractées en vertu de ces traités.

### Questions orales

#### L'INDUSTRIE

##### L'ACQUISITION DE L'USINE DE MATÉRIEL AGRICOLE WHITE— L'AIDE DU GOUVERNEMENT AUX INVESTISSEURS CANADIENS

**M. Derek Blackburn (Brant):** Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre de l'Industrie et du Commerce, mais en son absence je l'adresserai à son secrétaire parlementaire.

L'usine White de Brantford qui construisait du matériel agricole, a fermé ses portes en août dernier, mettant 1,100 travailleurs sur le pavé. La société mère américaine aurait trouvé un acheteur, c'est-à-dire une entreprise constituée de trois groupes d'investisseurs canadiens, l'un à Guelph, en Ontario, l'autre à Brantford et le troisième à Montréal. Quelle réponse le gouvernement fédéral va-t-il donner à ces groupes d'investisseurs canadiens qui veulent obtenir un prêt de 10 millions de dollars de l'État fédéral, à un taux d'intérêt peu élevé, pour pouvoir acheter cette usine très rentable et la sauver du néant?

[Français]

**L'hon. Charles Lapointe (ministre d'État (Petites entreprises)):** Madame le Président, si le député avait bien voulu donner avis de sa question, j'aurais été en mesure de lui fournir une réponse immédiatement. J'en prends note et je lui fournirai les détails voulus dans un avenir rapproché.

[Traduction]

**M. Blackburn:** Madame le Président, j'ai une question supplémentaire à poser. Il y a déjà un jour que la nouvelle a paru dans la presse, et je m'étonne que le secrétaire parlementaire ne soit pas au courant. Le même groupe d'investisseurs canadiens a demandé un prêt de cinq millions de dollars au gouvernement ontarien, et comme le gouvernement fédéral est venu à la rescousse de la multinationale américaine qu'est Chrysler pour sauver ses usines canadiennes, et que le gouvernement ontarien a été approché, le ministre veut-il assurer à la Chambre, aux actionnaires de White Farm Implements et aux 1,100 travailleurs de cette usine, qui construisait la meilleure moissonneuse-batteuse nord-américaine jamais inventée, que le gouvernement canadien ne va pas laisser White Farm disparaître et qu'au maximum de ses possibilités il va aider les investisseurs canadiens à acheter cette entreprise pour qu'elle puisse redémarrer en l'espace de quelques semaines.

● (1440)

[Français]

**M. Lapointe (Charlevoix):** Madame le Président, je suis heureux de constater que certains députés peuvent avoir le loisir de passer leurs journées à lire les journaux. Je voudrais dire à l'honorable député que nous sommes conscients des difficultés que rencontre cette industrie à l'heure actuelle. Le programme d'expansion des entreprises, pour autant que je puisse le savoir, mais j'aimerais vérifier le renseignement, aurait offert au groupe d'investisseurs une garantie de prêt de l'ordre de 10 millions de dollars.